



Maison de l'Europe de Paris



Quel agenda social européen face à la crise ?

Dans le cadre des auditions de députés européens de son cycle Enjeux économiques et sociaux, organisées en partenariat avec l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers), la Maison de l'Europe de Paris a réuni, le 5 mars 2009, les députés européens Harlem Désir (groupe PSE) et Bernard Lehideux (groupe ADLE), membres de la commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen, Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT en charge des Affaires européennes et Emmanuel Julien, directeur adjoint des Relations sociales au MEDEF, pour un débat passionnant sur l'Europe sociale animé par Serge Marti, vice-président de l'AJEF.

En introduisant le débat, **Serge Marti** a salué l'initiative de la Maison de l'Europe de Paris de proposer un cycle d'auditions de députés européens¹. « *La méconnaissance du rôle et du travail du Parlement européen est grande parmi les citoyens et dans la perspective des élections européennes du 7 juin, ce fait est dommageable pour la vie démocratique de l'Union* » a-t-il observé. Selon les récentes prévisions d'Eurobaromètre, le taux d'abstention s'élèverait à 66% en moyenne dans l'UE. La situation est pour le moins paradoxale ; en effet, les pouvoirs du Parlement européen se sont étendus, en particulier en matière législative, et l'impact de la législation européenne est perceptible dans la vie quotidienne des citoyens. Plus des deux tiers de la législation nationale est désormais issue des «lois» (directives, règlements) européennes.

Avec la crise économique, la question sociale revient au premier rang des préoccupations des Européens, et le sujet principal de l'audition – le rôle de l'Europe dans la gestion sociale de la crise – est essentiel. La crise sera-t-elle un facteur de renforcement de la capacité de l'UE à agir dans le domaine social ? Au-delà du constat de la situation actuelle, quel devrait être l'agenda social européen ?

Le diagnostic des partenaires sociaux

Marcel Grignard a rappelé l'hétérogénéité de la réalité sociale en Europe. « *La crise ne frappe pas tous les salariés européens de la même manière et ceux des pays d'Europe centrale non membres de la zone euro subissent des pertes de revenus très importantes* ». Cette situation ne facilite pas les efforts des syndicats pour construire un dialogue social commun. Les tensions sont telles dans les entreprises et sur le marché du travail que les principes de solidarité et de libre circulation, valeurs fondatrices de la construction européenne, sont mis à mal.

¹ La précédente audition a eu lieu le 22.01.2009 autour des députés européens Pervenche Berès (groupe PSE) et Jean-Paul Gauzès (groupe PPE), respectivement présidente et coordinateur de la commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Pour lire la synthèse : http://www.paris-europe.eu/IMG/pdf/Synth_Audition_22_janvier_09.pdf

Le dirigeant syndical a cité l'exemple du mouvement de grève parti d'une raffinerie Total située dans le Lincolnshire au Royaume-Uni et qui s'est étendu très rapidement début février 2009 à de nombreux sites industriels du pays. Face à l'embauche temporaire sur un chantier d'extension du site d'une centaine de salariés venus d'Italie et du Portugal, les ouvriers britanniques se sont opposés au recours à cette main d'œuvre en se prononçant pour « *des emplois britanniques pour les travailleurs britanniques* ». Cette revendication pour une préférence nationale, illégale au sein de l'UE, indique que des tentations protectionnistes et nationalistes pourraient s'imposer comme un défi dans les mois à venir à une Europe à vingt-sept bâtie sur le principe de la liberté de circulation et de travail de ses citoyens.

Renforcer les outils de solidarité

Critiquant également la récente jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) sur l'interprétation de la directive Détachement des travailleurs, qui conduit à miner les conventions collectives de certains pays, Marcel Grignard a souligné que l'entente au sein de l'Union sur le sens de la cohésion sociale, nécessaire au « vivre ensemble » dans une communauté, était sérieusement menacée. En ces temps durs de crise, les fondamentaux du modèle social européen risquent de craquer, s'est inquiété le syndicaliste.

L'UE est très en retrait face à la crise, a-t-il regretté en prenant l'exemple du « *désastre industriel* » touchant le secteur de l'automobile. Face à cette situation, entendre parler de plans nationaux et de relocalisation nationale est « *une erreur fondamentale* » alors qu'il serait nécessaire de lancer un plan automobile européen.

En période de crise, l'agenda social doit être centré sur la préservation de l'emploi et sur l'accompagnement des salariés privés d'emplois, a insisté Marcel Grignard. Aussi, l'UE doit-elle très vite revoir et muscler tous ses outils de solidarité et en particulier ses fonds sociaux, le Fonds social européen (FSE) et le fonds d'ajustement à la mondialisation (FEM). Il est choquant de voir que seulement 3,7% de l'enveloppe du FEM (18,6 millions d'euros) ont été dépensés en 2008 alors qu'il est urgent de mobiliser des moyens pour aider à la reconversion des travailleurs licenciés à la suite de restructurations. Il est en effet nécessaire, a soutenu **Bernard Lehideux**, de mieux utiliser le FSE et le FEM, en les abondant et en simplifiant les procédures d'octroi et les modalités de paiement des aides.

Selon le syndicaliste, il faut également que l'UE avance sur les dossiers de la fiscalité des entreprises et de l'harmonisation fiscale, laquelle permettrait de lutter contre le dumping social.

La réponse à la crise devrait être l'occasion pour l'UE de penser à une nouvelle étape de sa construction économique et sociale au-delà des divergences actuelles, a conclu Marcel Grignard.

Coordonner les politiques

Prenant la parole à la suite du syndicaliste, **Emmanuel Julien** a souligné d'emblée qu'il partageait son diagnostic. La crise est bien plus grave qu'elle ne le paraît en Europe où jouent des amortisseurs sociaux (protection sociale, redistribution, services publics...) beaucoup plus étendus que dans d'autres zones du monde.

Au sein de l'UE, la priorité est au renforcement des coordinations, en matière économique mais aussi sociale. La gestion actuelle de la crise montre que l'Europe manque cruellement de gouvernement économique, en premier lieu dans sa zone euro. Dans le domaine social, l'UE doit renforcer sa capacité d'action en concentrant ses efforts sur l'emploi. Le représentant du

Medef a proposé que l'Europe lance « *un plan européen massif en faveur de l'éducation et de la formation, y compris professionnelle* ».

Emmanuel Julien a cependant mis en garde sur la méthode visant à fabriquer des normes législatives européennes. La révision de la directive Temps de travail lui paraît exemplaire à cet égard. Il est certes légitime de vouloir fixer une durée maximale du temps de travail au niveau européen, a-t-il souligné, mais il ne fallait pas aller aussi loin dans la détermination des conditions de travail (notamment de la période de référence pour le calcul de la durée hebdomadaire maximale moyenne de travail de 48 heures) car cela déstabilise les systèmes nationaux et bloque le dossier au niveau européen.

La révision de cette directive illustre les limites de l'harmonisation sociale au niveau européen. Revenant sur ce sujet lors de son intervention, **Harlem Désir** a répondu à Emmanuel Julien que si le patronat européen ne souhaitait pas des normes sociales trop contraignantes alors il devait accepter de respecter le dialogue social. Or ce n'est pas le cas, selon lui, car la Commission, le Conseil et BusinessEurope s'opposent à la proposition du Parlement européen de soumettre la question de la période de référence à des négociations par branches.

La crise fait cependant déjà bouger les lignes. Le représentant patronal a observé que de très nombreux pays européens avaient revu leur législation sur le chômage partiel dans un sens convergent, au cours des derniers mois, sans avoir besoin de se concerter au niveau européen. Et surtout, plus fondamentalement, la perception selon laquelle la régulation sociale est nécessaire au traitement de la crise progresse au niveau européen. C'est « *une chance* » pour la construction communautaire, a souligné Emmanuel Julien.

Mais ce serait une erreur de laisser croire à l'opinion publique que l'UE va régler la crise. La réponse à celle-ci doit être globale car elle concerne des questions - le rôle international du dollar et ses relations avec les autres monnaies, en particulier l'euro ; les règles du commerce international, l'émergence de grandes puissances ... - sur lesquelles l'UE ne peut avoir qu'une maîtrise partielle. Aussi est-il essentiel que l'UE parle d'une seule voix sur la scène internationale.

Les propositions des politiques

Harlem Désir a marqué son accord avec les précédents intervenants : la crise souligne le besoin d'une dimension sociale plus forte de l'UE. Selon le député européen, la crise devrait conduire à sortir de l'enlisement actuel de la question sociale au niveau européen. Les signes du retrait ne manquent pas et le député de citer les exemples d'une révision de la directive Temps de travail « *bloquée* » et d'une directive sur l'information et la consultation des salariés « *lacunaire* ». Certes, cette mauvaise santé de l'Europe sociale tient à l'hétérogénéité des situations nationales rappelée par Marcel Grignard. Mais plus encore, elle est due à une idéologie dominante qui a privilégié l'achèvement du marché intérieur et sa libéralisation au détriment de sa dimension sociale. Aujourd'hui, on vante le rôle des amortisseurs sociaux mais trop longtemps, a remarqué le député européen, nombreux sont ceux qui ont considéré le modèle social européen comme un facteur de rigidité empêchant l'UE d'avancer dans la compétition mondiale. Cette approche a coûté cher en terme d'adhésion politique des citoyens à la construction communautaire.

Des critères sociaux contraignants

Aujourd'hui, la crise doit permettre d'inverser la tendance et de repenser le modèle de croissance et de société européen. Il faut remettre la dimension sociale au cœur d'un espace européen ouvert, en créant de nouvelles normes au niveau européen mais aussi international.

Harlem Désir a rejoint de souci des deux représentants des partenaires sociaux en insistant sur la priorité à donner à la formation du capital humain et au développement des compétences. La formation et la qualification vers de nouveaux emplois sont un pré requis dans la mesure où l'Europe doit concentrer ses efforts d'investissement en faveur de la recherche et de l'innovation.

Par ailleurs, si l'on veut approfondir la dimension sociale de l'UE, on ne peut plus s'en tenir à la méthode ouverte de coordination (MOC), trop peu contraignante pour enclencher une vraie dynamique de convergence des politiques sociales entre les Etats. Harlem Désir a défendu l'idée d'une « *convergence sociale par le haut* » ou d'un « *Maastricht social* » fondé sur des critères sociaux à respecter. Il a donné quelques exemples de critères contraignants à mettre en place - niveau des dépenses sociales, des dépenses d'éducation en terme de PIB, fixation du principe d'un salaire minimum...- facteurs de progrès social.

L'inquiétude et la défiance des populations européennes gagnent du terrain car elles ne trouvent pas de réponse à cette interrogation forte : « *que fait l'Europe pour nous ?* » a renchéri Bernard Lehideux. « *A quoi sert l'Europe si elle n'est pas capable de construire des politiques de solidarité entre les Etats et pour les peuples ?* » a interpellé le député en critiquant également la dérive d'une construction européenne saisie de « *l'obsession de la réalisation du marché unique* » au détriment du social.

La proposition initiale de la Commission européenne relative à la libéralisation des services de janvier 2004 - dite « directive Bolkestein » - a été un épisode très symptomatique de cette dérive en faisant planer la menace d'un dumping social généralisé. Il a fallu une mobilisation syndicale et citoyenne et l'implication du Parlement européen pour transformer en profondeur ce texte et rétablir l'équilibre entre préoccupations économiques et sociales. Cet épisode est exemplaire de l'influence croissante du Parlement européen sur l'élaboration de la politique de l'UE. Il montre aussi, qu'au sein de l'institution parlementaire, des majorités peuvent se former autour d'un texte – le rapport de la députée Evelyne Gebhardt (groupe PSE) en l'occurrence – par consensus, par delà les clivages partisans habituels de la scène politique nationale.

Un grand emprunt européen

A l'instar de Marcel Grignard, Bernard Lehideux estime que l'Union mobilise trop peu de moyens pour réagir à la crise. « *L'Union n'a pas de politique industrielle, pas de budget à la hauteur, pas de vraie politique sociale, a-t-il regretté, or seule une réponse européenne peut éviter le recours à la tentation du protectionnisme national* ». Le budget européen (égal à 1% du PIB de l'UE actuellement) doit être beaucoup plus important, a soutenu Harlem Désir, et pour ce faire, il faut l'alimenter par des ressources propres en versant à cet effet, par exemple, une partie des recettes de l'impôt sur les sociétés.

La réponse à la crise pourrait prendre la forme d'un grand emprunt européen de 3% du PIB de l'UE garanti solidairement par les Etats de la zone euro, a proposé Bernard Lehideux, ce serait le signe d'une solidarité européenne forte. Selon le député, cet emprunt européen permettrait d'avoir des taux d'intérêts bas pour prêter plus facilement à des Etats dans l'UE qui en ont besoin. Cet emprunt serait « *un garant contre les risques d'éclatement de la zone euro et aiderait des pays comme l'Irlande ou la Grèce à bénéficier des meilleurs taux d'intérêt alors qu'ils empruntent aujourd'hui à des taux élevés en raison de la défiance des investisseurs* ». Emmanuel Julien n'est pas persuadé qu'un emprunt soit la solution, nombre d'Etats, dont la France, étant déjà surendettés. En revanche, Marcel Grignard a trouvé que cette proposition était « *une très bonne chose* » car ce type de mesure donne un sens à l'intérêt européen et cela est aussi important que l'effet réel de celle-ci sur l'économie.

Le rôle de la Commission

Le débat entre les intervenants s'est noué également sur le rôle de la Commission européenne. Bernard Lehideux a fustigé le manque de leadership politique d'une Commission incapable d'imagination, en rappelant qu'il n'avait pas voté l'investiture du président Barroso.

Certes, la Commission fait montre de faiblesse, a reconnu Emmanuel Julien, mais à chaque fois qu'elle a voulu être audacieuse, un certain nombre de gouvernements lui en ont fait le reproche. En fait, a-t-il remarqué, c'est quand il existe une entente solide entre les gouvernements des grands Etats membres - par exemple, lors des mandats du chancelier Kohl et du président Mitterrand – que la Commission fonctionne le mieux.

Selon Marcel Grignard, il ne faut pas faire de la Commission un bouc émissaire des dysfonctionnements de l'UE car les responsabilités sont partagées. L'Union est une construction collective. Revenant sur le débat relatif au Traité constitutionnel en 2005, le syndicaliste a souligné que les responsables politiques français, en raison de la vision négative qu'ils avaient donnée de l'Europe, portaient une lourde part de responsabilité dans le vote « non » des Français.

La Commission fait figure de « *ventre mou du système* » a estimé Harlem Désir mais le problème majeur, selon lui, est son orientation politique car elle est le produit d'une double majorité, celle du Conseil de l'Union et celle du Parlement européen.

(synthèse : Catherine Véglio-Boileau)